



## PRÉFECTURE DE HAUTE-SAVOIE

BUREAU DE LA COMMUNICATION INTERMINISTÉRIELLE

Anney, le 7 novembre 2008

### **Installation de la Commission départementale pour le financement de l'Economie (C.D.F.E) de Haute-Savoie**

Face à l'ampleur de la crise financière, le gouvernement a pris des mesures exceptionnelles pour garantir la solidité de notre système bancaire et assurer le financement de l'Economie. **Il faut, maintenant sur le terrain, vérifier que ces mesures s'appliquent complètement. C'est la mission que le Président de la République a confié aux Préfets et aux Trésoriers Payeurs Généraux en les réunissant le 30 octobre dernier à Paris, au Palais de l'Elysée.**

C'est dans la droite ligne des instructions présidentielles, que Michel BILAUD, Préfet de la Haute Savoie et Laurent de JEKHOWSKY, Trésorier Payeur Général ont installé, le vendredi 7 novembre 2008, « **la commission départementale pour le financement de l'Economie** » (CDFE).

Cette commission rassemble les services de l'Etat et les représentants des acteurs de la vie économique du département :

- le Préfet, président,
- le Trésorier Payeur Général, vice- président,
- le Directeur de la Banque de France d'Annecy/ Médiateur départemental du crédit,
- le Directeur départemental du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DDTEFP),
- les Sous-Préfets d'arrondissement d'Annecy, de Bonneville, de Saint-Julien en Genevois et de Thonon,
- le Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie,
- le Président de la Chambre des Métiers,
- le Président du MEDEF,
- le Président de la CGPME (confédération générale des petites et moyennes entreprises),
- le Président départemental de la Fédération Bancaire Française,
- le Délégué régional d'OSEO,
- la représentante du Directeur interrégional Auvergne-Bourgogne,Rhône-Alpes, Directeur régional Rhône-Alpes de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Cette commission a pour missions :

- d'informer les acteurs économiques des mesures prises au niveau national et de leurs objectifs;
- d'effectuer un diagnostic de la situation locale et en particulier du rétablissement d'un fonctionnement normal du marché du crédit aux entreprises;
- de décliner au niveau local et de suivre de manière précise et régulière les engagements pris par les banques au niveau national.

Cette commission fonctionnera tant que des tensions persistantes seront identifiées.

En outre, un **guichet d'accueil et d'orientation des entreprises** a été ouvert à la préfecture de Haute-Savoie. Ce guichet est chargé d'informer les entreprises sur les mesures mises en place par l'Etat, de les conseiller, de recueillir les demandes d'aides, de les analyser, de les diriger vers les services compétents de la Trésorerie Générale ou de la Banque de France/Médiation départementale du crédit.

Ce guichet d'accueil et d'orientation des entreprises est situé rue du 30ème Régiment d'Infanterie

à Annecy, ses coordonnées sont les suivantes :

-accueil téléphonique : 04.50.33.64.94,

-site internet de la préfecture : <http://www.haute-savoie.pref.gouv.fr>

*Il est conseillé d'utiliser le site internet de la préfecture sur lequel un formulaire en ligne de demande d'aide est disponible.*

-courriel : [guichet-entreprises@haute-savoie.pref.gouv.fr](mailto:guichet-entreprises@haute-savoie.pref.gouv.fr)

-télécopie : 04.50.33.64.63

-adresse postale : Préfecture de la Haute Savoie – guichet entreprises, BP 2332 – 74034 ANNECY CEDEX.

En conséquence, les entreprises de Haute-Savoie ont le choix de s'adresser au guichet de la Préfecture ou, pour bénéficier d'une assistance dans l'élaboration de leur demande aux chambres consulaires ou aux organisations professionnelles patronales.